

Formation

n°4

La coordination d'un programme éducatif

(5 jours)

Préambule

Cette formation s'appuie sur le décret du 31 Décembre 2020 relatif aux programmes d'éducation thérapeutique du patient. Décret modifiant le décret n° 2013-449 du 31 mai 2013 relatif aux compétences requises pour dispenser ou coordonner l'éducation thérapeutique du patient ainsi que l'arrêté du 14 janvier 2015 relatif au cahier des charges des programmes d'éducation thérapeutique du patient et à la composition du dossier de demande de leur déclaration et de leur renouvellement.

La formation est élaborée à partir du Référentiel de compétences pour coordonner un programme d'ETP⁽¹⁾. La formation est d'une durée de quarante heures, donne lieu à la délivrance d'un certificat d'acquisition des compétences requises pour coordonner l'éducation thérapeutique du patient ainsi qu'une attestation de présence.

Objectifs de la formation

Finalités

À la fin de la session de formation, les participants seront capables d'assurer la coordination (depuis la conception, la mise en œuvre, jusqu'à l'évaluation, le suivi et la valorisation) d'un programme d'éducation thérapeutique.

Objectifs pédagogiques

- 1- Analyser son contexte de travail, les freins et leviers au développement de l'ETP
- 2- Travailler en partenariat avec les associations de patient

- 3- Analyser, faire évoluer, créer des méthodes éducatives, des outils pédagogiques
- 4- Optimiser le suivi, la traçabilité et la gestion du projet
- 5- Mieux prendre en compte l'évaluation annuelle et quadriennale pour améliorer son projet
- 6- Communiquer avec les professionnels du parcours de soin et faire connaître son programme

Public

Professionnels du champ sanitaire et social, usagers du système de santé, patients...

Prérequis : Il n'y a pas de prérequis pour cette formation. Toutefois, il est conseillé d'avoir suivi au préalable la formation « Mettre en place une démarche d'éducation thérapeutique »

Novembre 2023

(1) Référentiel de compétences pour coordonner un programme d'ETP. Document complémentaire à l'annexe n°2 de l'arrêté du 31 mai 2013 relatif aux compétences requises pour dispenser ou coordonner l'éducation thérapeutique du patient. INPES, juin 2013.

Méthodes pédagogiques

Les participants à la formation sont des professionnels en activité : la formation s'appuiera sur leur expérience et sur l'analyse de leurs pratiques. Les méthodes d'animation solliciteront leur participation active. Une attention particulière sera portée à la diversité et à la complémentarité des compétences au sein du groupe. Des séances de travail en petits groupes faciliteront notamment l'expression de chacun et la reconnaissance de son apport spécifique au programme d'éducation thérapeutique.

Les participants seront invités à poursuivre certaines activités entre les journées de formation : lire des documents, analyser leur contexte de travail, mises en situation...

Pour atteindre les objectifs fixés, il importe que les professionnels inscrits à la formation y participent activement.

Moyens pédagogiques offerts : Bibliographie, articles, copie des supports PowerPoint utilisés pour les exposés, fiches d'animation.

Un dossier documentaire et pédagogique sera remis à chaque participant.

Supports pédagogiques : Diaporamas, vidéos...

Programme

Le programme de formation sera affiné à partir des attentes des participants qui seront recueillies lors de la première rencontre avec le groupe. Le programme sera ensuite adapté et réajusté au fur et à mesure de l'avancée du groupe.

SESSION 1

Journée 1

- Présentation générale du contexte législatif et de la formation
- Travail sur les représentations du rôle et des postures de coordinateur
- Découverte du Référentiel de compétences pour coordonner un programme d'ETP

Journée 2

- Élaboration d'un plan de communication à destination des professionnels de santé, partenaires et patients
- Analyse de documents d'information destiné au patient au regard des concepts en littératie en santé.
- Outils et méthodes pour améliorer la communication entre intervenants de l'équipe

Journée 3

- Travail sur les représentations de l'évaluation en éducation du patient
- Identification du rôle de l'évaluation, et de ses objets
- Élaboration d'outils d'évaluation
- Appropriation d'outils méthodologique pour l'analyse de situation

Journée de travail intersession à distance

Chaque participant est invité à réaliser un travail personnel parmi 4 sujets au choix.

SESSION 2

Journée 4

- Découverte et appropriation du guide « Évaluation quadriennale d'un programme d'éducation thérapeutique du patient : une démarche d'auto-évaluation »
- Élaboration d'un protocole d'évaluation pour les programmes d'éducation du patient

Journée 5

- Expérimentation d'une méthode d'analyses des pratiques professionnelles.
- Place des associations de patients dans les programmes ETP
- Rencontre et échange avec les responsables ARS PACA de l'ETP

Conditions

- **Durée** : 1 session de 3 jours puis 1 session de 2 jours
- **Nombre de stagiaires** : Entre 6 et 12 stagiaires
- **Lieu** : Cres PACA 178 cours Lieutaud 13006 Marseille

Modalités d'inscription

Vous devez remplir le bulletin d'inscription : [Cliquez ici](#) et le renvoyer à jacqueline.rius@cres-paca.org
Votre inscription sera validée par le CRES et vous sera notifiée

Tarif

- **Tarif** : 1000 euros par participant

par retour de mail. Une convocation vous sera adressée 1 à 2 semaines avant la formation. Le délai d'accès est en moyenne de 2 à 6 mois pour cette formation.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Cette formation peut être accessible aux personnes en situation de handicap.
Il convient en amont de la formation (avant votre inscription) de nous signaler le type de handicap nécessitant une adapta-

tion des contenus pédagogiques et/ou de l'accessibilité matérielle, afin de préparer l'adaptation de la formation au type de handicap. Vous pouvez contacter le référent handicap : pierre.sonnier@cres-paca.org

Modalités d'évaluation

L'évaluation, en continu, du premier jour au dernier jour de la formation est composée :

- d'un recueil des attentes des participants lors de la première demi-journée afin d'ajuster les contenus au plus près des problématiques rencontrées

- de synthèses quotidiennes pour adapter la progression pédagogique
- d'une appréciation pédagogique de fin de formation afin de mesurer le degré de satisfaction et le développement des compétences (questionnaire en ligne)